

COLLECTIF laïcité yallah

Manifeste pour une citoyenneté de la diversité

La Belgique, comme bon nombre de pays européens, souffre d'un mal profond, le communautarisme. Qu'il soit ethnique ou religieux, ses répercussions sont largement connues et documentées. Terreau fertile du délitement du lien social, force est de constater que le « réflexe » du repli identitaire gagne, de plus en plus de terrain, sans que des solutions viables ne soient envisagées. C'est comme si nous n'avions pas encore pris collectivement la mesure de cet enjeu de société. Pourtant l'ensemble du corps social est éprouvé par les dérives communautaristes et le clientélisme de certains partis politiques. Surtout ces dernières années, avec la montée du fondamentalisme musulman, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme avec une percée des partis d'extrême droite et une interférence, néfaste et sans cesse grandissante, des États étrangers.

Lorsque la communauté nationale n'est vue qu'à travers une juxtaposition de communautés ethniques et religieuses, le citoyen devient l'otage de sa supposée communauté d'appartenance. Comment exercer son libre arbitre ? Que reste-t-il, alors, de la citoyenneté, seul moteur d'un vivre ensemble harmonieux ? Comment ne pas être sensible à la solitude et à l'isolement de celles et ceux qui choisissent d'exercer leur libre arbitre, de rompre avec la norme imposée par l'assignation identitaire ?

Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, partageons, dans ce Manifeste, notre vision de la situation et proposons des mesures pour s'ouvrir à la diversité, promouvoir la citoyenneté et combattre le communautarisme ethnique et religieux. Nous sommes engagés depuis de nombreuses années dans la société civile et participons, activement, à l'amélioration de nos milieux de vie. Nous voulons en faire davantage. C'est pourquoi nous avons entrepris de mettre sur pied le **Collectif Laïcité Yallah**, le 12 novembre 2019. Ce dernier a été créé à l'initiative du Centre d'action laïque (CAL). Notre collectif est non partisan. Nous envisageons notre action d'une façon indépendante des partis politiques et des groupes de pression quels qu'ils soient. Nous sommes engagés à travailler avec d'autres associations et personnes qui poursuivent les mêmes objectifs. **Nous lançons, donc, un large appel à la mobilisation à l'échelle européenne et invitons nos concitoyennes et concitoyens à faire entendre leurs voix.**

LAÏCITÉ ET ÉDUCATION

1. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, qui jouissons d'une pleine autonomie de pensée si chère à l'exercice de la citoyenneté, réaffirmons avec force notre attachement à la laïcité, aux droits des femmes, à la protection des enfants et au respect de la diversité sexuelle. Il convient de préciser que la laïcité n'est pas une guerre contre les religions mais un principe humaniste de séparation des sphères politique et religieuse. **Principe qu'il s'agit d'introduire dans notre Constitution, de réhabiliter et reconsidérer avec la même exigence pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens.**

2. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, sommes attachés à la raison, à la pensée critique, à la science et aux connaissances. Nous valorisons l'éducation et la culture. C'est pourquoi nous proposons **que le cours de Philosophie et de citoyenneté devienne un cours obligatoire et ce pour une durée de deux heures par semaine dans l'enseignement obligatoire.** L'école doit préparer les élèves à distinguer entre ce qui relève de la croyance et ce qui est de l'ordre de la connaissance. Ce qui peut avoir valeur d'universel et ce qui peut être lié à la particularité d'un individu.

3. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, considérons que le recrutement ainsi que la formation des imams et des enseignants de religion musulmane doivent répondre à des exigences de respect des droits humains. Toutes références aux versets coraniques appelant à la violence, à la mise à mort des homosexuels, des apostats et des juifs doivent être abandonnées dans le cadre d'un enseignement ou d'un prêche, si tel n'est pas déjà le cas. D'ailleurs, nous suggérons **l'élaboration d'une Charte qui établit, clairement, la responsabilité de l'enseignant et de l'imam à ne pas exposer leurs publics à une quelconque littérature haineuse ou violente fut-elle religieuse.** Cette Charte peut également comprendre un volet consacré à la propagande haineuse qui circule en toute impunité dans les librairies "religieuses" ainsi que dans les prisons.

SORTIR DE L'ASSIGNATION IDENTITAIRE

4. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, mettons en avant notre citoyenneté, refusons d'être réduits à une simple composante de notre identité complexe et rejetons avec force l'assignation identitaire dans laquelle nous enferment les tenants de l'islam politique, les faiseurs d'opinion et les décideurs, par paresse, ignorance, simple conformisme ou calculs.

5. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, constatons avec regret que nos voix sont inaudibles dans le débat public. Car, trop souvent, les citoyens de tradition musulmane sont définis exclusivement par leur religion, réelle ou supposée. Plutôt, une interprétation rigoriste de cette dernière. Or, **il y a autant de façons de vivre l'islam qu'il y a de musulmans.**

6. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, déplorons la « chasse aux voix » de certains partis politiques et dénonçons cette tentative d'enfermer la diversité des communautés musulmanes plurielles et hétérogènes, traversées par différents courants de pensée, dans un seul et unique référent d'ordre religieux qui constitue une grave atteinte à notre liberté de conscience et d'expression.

LIBERTÉ D'EXPRESSION, UNIVERSALITÉ DES DROITS HUMAINS

7. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, sommes convaincus que **la libre expression des idées est nécessaire**. Il faut, cependant, distinguer deux choses : d'un côté, la critique des religions protégée par la loi (y compris acerbe et virulente) et, de l'autre, l'incitation à la haine et à la discrimination à l'endroit des personnes sur une base religieuse, sanctionnée par la loi. Par conséquent, **critiquer des dogmes ou des pratiques religieuses réelles ou supposées ne devrait pas conduire à l'insécurité ou l'intimidation**.

8. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, sommes inquiets face au voilement des enfants devenu une réalité dans plusieurs villes. Des fillettes de plus en plus jeunes sont prisonnières de cet enfermement. **De sérieuses mesures doivent être prises, à l'échelle européenne, pour protéger les enfants de tout endoctrinement religieux**. Mais ce n'est pas tout.

9. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, observons une grave dérive. Ces dernières années, « la femme voilée » s'est substituée à « la femme musulmane », légitimant ainsi une interprétation rigoriste et politisée du Coran telle que défendue par les fondamentalistes. Si bien que le simple fait de contester le port du voile islamique dans l'enseignement, le milieu de travail ou aux parlements, est désormais associé à un acte raciste. Nous considérons ce glissement comme une tentative de museler le débat démocratique. **Qu'en est-il des femmes non voilées ? Que dire de la pression sociale exercée sur elles ?**

LIBERTÉ D'EXPRESSION, UNIVERSALITÉ DES DROITS HUMAINS

10. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, rappelons de simples évidences : l'islam n'est pas une « race » mais une religion pratiquée par des millions de personnes. Il y a des musulmans arabes, berbères, iraniens, chinois, russes, européens, ouzbeks, maliens, soudanais, indonésiens etc., et chacun pratique un islam en fonction de sa compréhension, de ses traditions, de sa culture et de son environnement institutionnel ; toutes les musulmanes ne portent pas le voile ; tous les musulmans ne sont pas favorables au voile. **Nous connaissons le phénomène du voilement de « l'intérieur » et plusieurs parmi nous ont été témoin dans leurs pays d'origine de sa fulgurante ascension depuis l'avènement de la République islamique iraniennes en 1979 et l'exportation du wahhabisme**.

11. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, combattons les courants de pensée qui enferment les musulmans dans un statut de victime, réhabilitent les « races » – alors qu'il n'existe, à nos yeux, qu'une seule race : la race humaine –, dénigrent l'universalisme des Lumières et s'attardent sur nos différences faisant fi de ce que nous avons en commun : notre humanité.

12. Nous, citoyens laïques, croyants et non croyants, riches de notre héritage musulman, exprimons notre entière solidarité à l'ensemble des personnes qui se battent courageusement dans le monde contre les mouvements et les régimes autoritaires ou absolutistes faisant de l'islam une religion d'État. **Et nous appelons les États européens et leurs sociétés civiles à manifester une plus grande considération vis-à-vis de leur engagement et les soutenir dans leurs actions**.

MEMBRES FONDATEURS DU COLLECTIF ET SIGNATAIRES DU MANIFESTE

Malika Akhdim, militante féministe et laïque ; Radouane El Baroudi, cameraman ; Djemila Benhabib, politologue et écrivaine ; Hamid Benichou, militant associatif ; Soade Cherifi, enseignante et coach ; Yeter Celili, militante féministe et laïque ; Bahareh Dibadj, psychologue ; Hassan Jarfi, président de la fondation Ihsane Jarfi ; Kaoukab Omani, éducatrice ; Abdel Serghini, réviseur d'entreprises ; Jamila Si M'hammed, psychiatre ; Sam Touzani, artiste-citoyen.

CONTACT PRESSE

Djemila Benhabib

djemila.benhabib@laicite.net

Tel : 32 470 05 70 93 | 32 2 627 68 25



Politologue et écrivaine, Djemila Benhabib a grandi en Algérie, elle a vécu, entre autres, en France et au Québec où elle a milité pour l'adoption d'une loi sur la laïcité de l'État promulguée en 2019. Spécialiste de l'islam politique, elle s'intéresse aussi au multiculturalisme, aux accommodements « raisonnables », à la laïcité, aux droits des femmes et à la géopolitique du Moyen-Orient. Depuis septembre 2019, elle travaille à Bruxelles au Centre d'Action Laïque où elle a pour mandat de fédérer des laïques de culture musulmane.